

Troubles menstruels liés au vaccin anti-Covid: symptômes,

conseils, à qui et comment les déclarer?

Par Jane Rousselle 19 juil 2022 à 16h42

A fin avril, l'ANSM avait recensé 9381 déclarations de troubles du cycle rapportées avec le vaccin Comirnaty, et 1557 avec le vaccin Spikevax. Si vous aussi, vous souhaitez déclarer des troubles menstruels apparus après la vaccination contre le Covid-19, il est nécessaire d'apporter les renseignements les plus détaillés possibles. Pour vous aider dans cette démarche, l'ANSM et des associations de patientes ont élaboré un guide.

SOMMAIRE:

- Troubles menstruels et vaccination Covid-19 : que se passe-t-il ?
- Le lien entre vaccination contre le Covid-19 et troubles menstruels est-il avéré?
- Quels sont les troubles concernés ?
- À quoi sont dus ces troubles menstruels?
- Comment sont reconnus ces troubles?
- <u>Troubles menstruels liés à la vaccination Covid : que faire si vous pensez être concernée ?</u>

Troubles menstruels et vaccination Covid-19 : que se passe-t-il?

Depuis le début de la campagne de vaccination contre le <u>Covid-19</u>, des milliers de femmes se sont plaintes de troubles de leur cycle menstruels sur les réseaux sociaux. Au 28 avril 2022, l'Agence nationale de la sécurité du médicament (ANSM) avait recensé 9381 déclarations de troubles du cycle rapportées avec le vaccin Comirnaty, et 1557 avec le vaccin Spikevax dans les rapports des centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV). A cette date, 58 millions de personnes, tous sexes confondus, avaient été vaccinées avec le vaccin Comirnaty et 12 millions de personnes avec le vaccin Spikevax.

>> A noter : ces cas sont survenus aussi bien après la première injection qu'après la deuxième ou la dose de rappel.

Cycles perturbés, <u>règles très abondantes</u>, métrorragies (saignements en dehors des règles), saignements qui peuvent durer jusqu'à 3 semaines, douleurs pelviennes... Dans un premier temps, de nombreuses femmes ont fait face à ces troubles sans en parler. Puis la parole s'est libérée, elles en ont parlé à leur médecin et certaines d'entre elles se sont retrouvées au sein du collectif "Où est ton cycle", qui a été auditionné le 4 avril au Parlement européen. D'autres femmes avaient ensuite été reçues au Sénat pour demander une reconnaissance de leurs effets secondaires.

"Même s'il est difficile de faire un lien de cause à effet, c'est vrai que, comme d'autres collègues, j'ai de nombreuses patientes qui ont déclaré des troubles menstruels dans le mois qui a suivi la vaccination" explique la Dre Julia Maroauni, gynécologue et secrétaire générale de la Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Vaginale (SFCPCV). "Et c'est une conséquence possible d'un point de vue biologique. Mais ce sont majoritairement des troubles transitoires".

Le lien entre vaccination contre le Covid-19 et troubles menstruels est-il avéré?

Si le lien n'est pas encore fait, les experts de l'ANSM prennent ces troubles très au sérieux.

"On doit continuer à investiguer pour comprendre ce qui se passe", souligne Christelle
Ratignier-Carbonneil, directrice générale de l'ANSM. Si 11 000 signalements (par les centres
de pharmacovigilance) sur 58 millions de doses ne représentent qu'une très faible part,

"quand vous faites partie des concernées, c'est important", ajoute-t-elle.

En parallèle, le comité de pharmacovigilance (PRAC) de l'Agence européenne des médicaments réévalue actuellement le lien entre ces troubles menstruels et les vaccins Spikevax et Comirnaty. Dans ses premières conclusions, <u>publiées au mois de juin</u>, le comité déclare que les preuves sont insuffisantes à ce stade pour établir le lien entre les vaccins ARN et les cas d'absence de menstruation. Néanmoins, le comité poursuivra la surveillance de cet effet indésirable. Concernant les saignements menstruels abondants, le comité a conclu à la nécessité de poursuivre l'évaluation.

Quels sont les troubles concernés ?

Dans un <u>communiqué</u> publié jeudi 23 juin, l'ANSM a fait état des effets indésirables les plus souvent partagés dans les témoignages de femmes concernées, soit :

- Des saignements anormalement longs pendant les règles ou en dehors des règles ;
- Une absence de règles pendant plusieurs mois (aménorrhée);
- Des douleurs pelviennes ou abdominales importantes ;
- Chez les femmes atteintes d'<u>endométriose</u> : une réactivation de leurs symptômes douloureux alors que la maladie était bien contrôlée jusqu'alors ;
- Chez les femmes ménopausées ou transgenre : des saignements anormaux ;
- Dans certains cas, des saignements anormaux en quantité et en durée qui ont conduit à des hystérectomies, soit une ablation chirurgicale de l'utérus.

L'ANSM indique néanmoins que "la majorité des troubles menstruels observés étaient généralement non graves, de courte durée et spontanément résolutifs".

À quoi sont dus ces troubles menstruels?

Ce jour, l'ANSM indique que les données disponibles ne permettent pas de décrire "le mécanisme de survenue" de ces troubles. Néanmoins, plusieurs hypothèses sont évoquées :

- La réactogénicité (fièvre, maux de tête, nausées...) provoquée par la vaccination : elle pourrait, comme lors d'une infection, influer sur les hormones impliquées dans le cycle menstruel;
- Le stress ou l'anxiété engendré par l'acte de vaccination ou le contexte de la pandémie : il est connu que le stress peut perturber l'axe hypothalamo-hypophyso-ovarien, ce qui va bouleverser le bon déroulement du cycle menstruel ;
- Autres facteurs : maladie gynécologique, grossesse, traitement contraceptif...

Comment sont reconnus ces troubles?

Dans un premier temps, en décembre 2020, l'Agence européenne du médicament (EMA) a déclaré qu'elle n'avait pas établi de lien entre les changements dans les cycles menstruels et la vaccination contre le Covid-19, après avoir pris connaissance d'une étude norvégienne.

Mais le 11 février 2022, le Comité d'évaluation des risques en matière de pharmacovigilance (PRAC) de l'EMA avait déclaré qu'il avait décidé de demander une évaluation de toutes les données disponibles sur le sujet, y compris les rapports des patients et des professionnels de la santé, les essais cliniques et la littérature publiée. Une reconnaissance pour les femmes concernées.

Aux États-Unis, ce lien potentiel entre troubles du cycle menstruel et la vaccination contre le Covid-19 a été pris au sérieux puisqu'une subvention de 1,67 million de dollars a été accordée

par les <u>National Institutes of Health</u> pour comprendre les mécanismes sous-jacents. L'étude, qui a porté sur plus de 4 000 femmes, montre effectivement que juste après avoir reçu un vaccin contre le Covid-19, le cycle menstruel des femmes est rallongé de moins d'une journée en moyenne. Mais cet effet est jugé non grave et apparaît comme transitoire, la durée des cycles revenant à la normale en un ou deux mois.

Troubles menstruels liés à la vaccination Covid : que faire si vous pensez être concernée ?

Les troubles menstruels déclarés après la vaccination par un vaccin à ARNm font l'objet d'une surveillance attentive au niveau national (ANSM/CRPV) et européen (EMA) depuis leur détection.

Si vous ressentez des effets inhabituels, des douleurs anormales, que votre cycle menstruel est bouleversé, et que ces troubles persistent, l'ANSM vous invite à :

- Consulter un médecin dans un premier temps, afin de procéder à des examens complémentaires.
- Déclarer vos symptômes, dans un second temps sur le portail du ministère de la Santé (signalement.social-sante.gouv.fr).

Si vous souhaitez déclarer des troubles menstruels apparus après la vaccination contre le Covid-19, il est nécessaire d'apporter les renseignements les plus détaillés possibles. C'est pourquoi l'ANSM a publié un guide d'aide à la déclaration.

Sources:

- <u>Troubles menstruels après la vaccination contre le Covid-19 : état des connaissances et conseils aux femmes concernées</u>, ANSM, 23 juin 2022
- Association Between Menstrual Cycle Length and Coronavirus Disease 2019 (COVID-19) Vaccination, Obstetrics & Gynecology, janvier 2022

- <u>Menstrual changes after covid-19 vaccination</u>, British medical journal, 16 septembre 2021
- ANSM, Point d'information du 31 juillet ; Le Parisien, édition du 1er août 2021, BBC Afrique, étude Womanizer